

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 JUIN 2009

Présents : Mesdames Armelle Bourgeois, Christiane Faroche et Françoise Louat, Messieurs Philippe Bourgeois, Michel Enjalbert, Daniel Faroche, Michel Goutodier, Rémi Louat.

Excusé : Père Jean-Paul Weulersse.

Invitée : Madame Marie-Claire Van Long, responsable de l'Equipe Animatrice.

Organisation de cette réunion

Michel Enjalbert ayant tardé à organiser cette réunion, il n'a pas été possible de trouver une date convenant à tous. En particulier, les difficultés à joindre le Père Jean-Paul Weulersse ont conduit à fixer la date sans possibilité de changement avant contact avec le Père Jean-Paul Weulersse qui regrette beaucoup de ne pouvoir être présent, tenant à la même heure une importante réunion, fixée il y a longtemps avec l'équipe Baptême et les prêtres du secteur.

Préliminaires

Michel Goutodier brosse à grands traits pour Marie-Claire Van Long l'histoire et les activités de l'Association Paroissiale.

La construction de l'église Saint Fiacre ne pouvant être financée en totalité par l'Évêché, notre association, loi de 1901, a été créée principalement pour contracter et rembourser un emprunt, garanti par l'Évêché. Cet emprunt remboursé, l'Association est en capacité de contracter un nouvel emprunt, garanti par l'Évêché, avec les mêmes remboursements, pour complément de financement des travaux actuels dont le triple but est la mise en conformité avec les règlements de sécurité, la mise hors infiltration d'eau de la façade sud et la réorientation vers la place Saint Fiacre.

Les activités de l'Association visent d'une part à trouver les financements nécessaires en organisant diverses fêtes (kermesse, salon des artistes, loto, choucroute, etc.) et d'autre part à entretenir et préserver le bâtiment : nettoyage, changement d'ampoules, rangement des salles laissées en désordre pour être accueillantes pour les utilisateurs suivants, entretien des boiseries, lien avec la résidence alentour, entretien du chauffage, chasse au gaspillage, examen des devis d'entreprises, suivi des travaux, etc.

Il faudra assurer la relève des quelques personnes qui se dévouent pour le bien commun. Ces personnes souhaitent ardemment que chaque utilisateur respecte les locaux, le matériel, les consignes de sécurité, qu'elles soient respectées, que leur travail soit connu et reconnu et qu'on les laisse œuvrer sans leur poser continuellement des questions. Elles se sont beaucoup investies dans les nécessaires travaux en cours et revendiquent d'organiser à leur façon une fête de fin des travaux.

Travaux en cours

Le couvreur devrait avoir terminé avant le 30 juin, et le sol, côté place Saint Fiacre, coulé en juillet.

Travaux non prévus

L'entreprise chargée des espaces verts de la résidence qui entoure l'église a remodelé le terrain. Le passage permettant d'accéder à la cour est bouché. Les buttes entourant la cour ont été arborées. Elles ont pris beaucoup de volume et même trop. Il faudra profiter de la présence des entreprises pour déblayer une partie de ces buttes côté cour, remblayer une partie de la cour qui risque d'être transformée en piscine et évacuer la terre superflue.

Puisards

Les deux puisards sur le terrain de l'église ont été obstrués par les travaux paysagers. L'un a été partiellement rétabli mais l'obstruction de l'autre est probablement à l'origine de la récente inondation de la salle Constant Robin. Il faudra demander aux entreprises responsables de remettre les puisards en l'état.

Accès à la cour

L'accès à la cour est prévu côté façade. Il faudra veiller à ce que cet accès soit respecté. Il faudra aussi demander à l'Évêché des informations précises sur les plans et sur les éventuelles servitudes consenties.

Constats d'huissier

Il faudra vérifier auprès de l'huissier qu'il a bien fait deux constats de la bonne signalisation du chantier

Finances

Le total du montant des travaux de deuxième tranche engagés à ce jour par l'Évêché se monte à **220.235€**

Rappel du financement de cette deuxième tranche de travaux :

Vente de terrain	90 000 €	
Don évêché	40 000 €	
Association Paroissiale	40 000 €	
CPAE	10 000 €	
don des paroisses de Massy au CPAE	6 000 €	
Souscription 2 ^{ème} tranche	12 725 €	au 7 avril 2009
Emprunt	21 510 €	en l'état actuel des dépenses et de la souscription
TOTAL	220 235 €	

La souscription n'est pas terminée et rapportera davantage (rappel : 28.000 :€ espérés).

L'emprunt (maximum 35 000€ sur 6 ans) ne sera souscrit que lorsque les autres recettes auront été investies et en tenant compte des dépenses complémentaires.

A noter que le serrurier offre le support de la cloche et que l'habileté de Messieurs Bourgeois et Faroche permettra des économies substantielles sur le déplacement de la boîte aux lettres et de l'ancienne croix par rapport à la facture du menuisier.

Entretien de boiseries

Des travaux d'entretien de certaines boiseries extérieures seront à réaliser après la réception des travaux et l'aval de la commission de sécurité. Pour limiter les dépenses, **appel sera fait aux paroissiens de bonne volonté au printemps 2010.**

Fête de la saint Fiacre

Madame Faroche, trésorière du CPAE, informe que le Père Weulersse a décidé que les messes du dimanche 13 septembre 2009, jour prévu pour la traditionnelle fête de la Saint Fiacre seraient annulées pour inciter les paroissiens du secteur à assister le soir à l'intronisation par l'Évêque du nouveau responsable de secteur.

Fête de fin des travaux

Madame Faroche, trésorière du CPAE, informe qu'elle a demandé au Père Bidzogo de présider la célébration car il l'a beaucoup soutenue pour ces travaux. Le Père Bidzogo a immédiatement accepté sous réserve de l'accord de ses supérieurs. Madame Bourgeois en a fait la demande par écrit à l'Evêque qui a accepté. La date de cette fête, a été fixée au 11 octobre pour tenir compte des disponibilités du Père Bidzogo. Monseigneur Bobières sera lui aussi présent. Madame Faroche a prévenu le futur responsable du secteur et le futur prêtre responsable de la paroisse.